

# L'environnement au tribunal :

## les inspections et les questions d'application, sur place et au tribunal

**Les 26 et 27 février 2016**  
**Pavillon Desmarais, salle DMS 12102, 55 Laurier**  
**Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario**

### CONFÉRENCIERS

#### Janet Bobechko

Janet Bobechko a accumulé de l'expérience dans le traitement de tous les types de questions environnementales du secteur de la production quotidienne. Sa pratique englobe tous les aspects du droit de l'environnement et porte particulièrement sur l'observation des autorisations environnementales découlant des régimes fédéraux, provinciaux et municipaux de réglementation. Elle apporte son aide concernant les autorisations relatives à l'air, la gestion des déchets, l'importation de nouvelles substances au Canada, les déversements et les actions des autorités réglementaires et les actions intentées au civil. M<sup>me</sup> Bobechko conseille les clients sur la responsabilité sociale des entreprises et les questions de durabilité. Elle procure également des conseils aux conseils d'administration sur la conformité environnementale, la gouvernance des entreprises et la diligence raisonnable, de même que sur les stratégies en matière de rapports et sur l'atténuation des risques pour les entreprises.

M<sup>me</sup> Bobechko a été conseillère juridique d'un agent provincial du ministère de l'Environnement durant l'enquête sur l'eau de Walkerton et les poursuites connexes et continue d'exercer le droit dans certaines affaires découlant de la *Loi sur la salubrité de l'eau potable* et les programmes de protection des sources d'eau potable. Le Barreau du Haut-Canada a agréé M<sup>me</sup> Bobechko comme spécialiste du droit de l'environnement. *L'expert* a attesté qu'elle a été maintes fois reconnue comme praticienne du droit environnemental. Elle a fait partie du groupe consultatif officiel du congrès sur la durabilité appliquée de 2012, commandité par The Bloom Centre for Sustainability (BLOOM).

Comme membre originale du comité consultatif national du Canadian Brownfields Network, membre du groupe des intervenants en matière de friches contaminées du ministère des Affaires municipales et du Logement et coprésidente du sous-comité sur les friches contaminées de l'ONEIA, M<sup>me</sup> Bobechko continue de participer activement à l'élaboration de stratégies d'assainissement des sites patrimoniaux contaminés, y compris le développement des friches contaminées et les questions d'indemnisation et d'assurance liées à l'environnement.

#### Dan Bunner

Dan Bunner est président de Ramboll Environ Canada Inc. Ramboll Group est une fondation discrète qui comprend 13 000 ingénieurs et scientifiques et qui génère des revenus annuels d'environ 2,2 milliards de dollars. Dan est également cogestionnaire principal du bureau de Mississauga, en Ontario. Dan compte plus de 25 ans d'expérience à titre de directeur et de gestionnaire de projet, notamment en soutien aux poursuites, en assistance avec les témoins experts, en recueil de témoignages, en évaluation relative à la prudence et à la diligence, en évaluation Phase environnementale de sites (phase I et II), en plans d'assainissement, en restauration de sites, en évaluation des risques sur des emplacements particuliers, en vérification de conformité, en programmes de désaffectation et en enquêtes hydrogéologiques. Dan est géoscientifique professionnel agréé dans plusieurs provinces et territoires canadiens.

## **Jack D. Coop**

Jack est associé du cabinet d'avocats Osler, Hoskin & Harcourt LLP, où il exerce au sein de l'équipe de litige. Il est également membre du groupe de droit réglementaire, environnemental et autochtone de ce cabinet. Il se concentre sur les dossiers de litige en droit environnemental et réglementaire, ce qui comprend les litiges civils, les audiences administratives, les demandes de contrôle judiciaire et la défense contre des poursuites. Il fournit aussi des conseils stratégiques afin d'éviter les litiges et en vue de traiter avec succès avec les organismes de réglementation gouvernementaux. Jack compte parmi ses clients un large éventail de sociétés privées et publiques (du secteur minier, pétrochimique, manufacturier, énergétique, de l'agriculture, du détail et des services), des associations de l'industrie et des services publics.

Avant de se joindre au cabinet Osler en 2008, Jack a fait carrière pendant 20 ans comme avocat de la Couronne au gouvernement de l'Ontario, où il a représenté plusieurs ministères, tels que celui de l'Environnement (où il a assumé la fonction de chef de l'équipe des audiences), du Procureur général, de l'Énergie, des Richesses naturelles, de la Santé et des Soins de longue durée, des Affaires municipales et du Logement.

Jack a plaidé devant tous les tribunaux de l'environnement de l'Ontario et devant tous les paliers judiciaires du pays, y compris la Cour suprême du Canada. Il a enseigné la réglementation et la défense de l'environnement à l'école de droit de l'Université de Toronto et à l'Osgoode Hall Law School. Il a participé à la rédaction de l'ouvrage *Government Liability, Law and Practice* (Canada Law Book), et le Barreau l'a officiellement reconnu spécialiste en droit environnemental.

## **Rosalind H. Cooper**

Rosalind est associée chez Fasken Martineau et détient l'agrément de spécialiste en droit de l'environnement du Barreau du Haut-Canada. Elle figure à l'édition de 2015 de *Lexpert/American Lawyer Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada*. Elle a également été mentionnée dans *The Best Lawyers in Canada 2011-2016* pour le droit environnemental et dans *Chambers Global 2013-2016*. Elle a été reconnue par Lexpert® comme l'avocate la plus souvent recommandée en droit environnemental, dans *l'International Who's Who* des avocats en droit environnemental, puis dans le guide *PLC Cross-Border Environment Handbook*.

Rosalind assure la défense contre les accusations d'ordre environnemental, plaide dans des litiges concernant des sites contaminés et participe à des appels et à des instances d'évaluation environnementale devant le Tribunal de l'environnement. Rosalind possède une vaste expérience de prestation de conseils en tout ce qui concerne la réglementation de l'environnement, notamment le risque de responsabilité environnementale, le réaménagement des friches contaminées, la désaffectation et la remise en état des terres contaminées, le développement de projet ainsi que les exigences en matière d'approbation et de rapports. Elle fournit des conseils environnementaux en lien avec des transactions d'affaires. Elle figure également à la liste des médiateurs et arbitres du Centre canadien d'arbitrage et de médiation en environnement.

## **Jennifer Fairfax**

Jennifer Fairfax est associée du cabinet Osler, Hoskin & Harcourt s.r.l. de Toronto. Elle détient un baccalauréat ès arts (spécialisé) de l'Université Queen's de même qu'un baccalauréat en droit de l'Osgoode Hall Law School, de l'Université York.

M<sup>me</sup> Fairfax exerce en droit et litige en matière de réglementation et de l'environnement, ainsi qu'en litige commercial et règlement de conflits. Elle a une expérience appréciable de la tenue de négociations avec des organismes de réglementation et de la présentation d'observations à ceux-ci, dont le Ministère de

l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario et Environnement et Changement climatique Canada, de même que de la pratique d'actions intentées en matière d'environnement, dont les actions et les demandes civiles, les contrôles judiciaires, les instances devant des tribunaux administratifs et la défense dans le cadre de poursuites. M<sup>me</sup> Fairfax fournit également des conseils en matière de réglementation et d'environnement se rapportant aux arrêtés réglementaires, aux permis et autorisations, aux déchets et sols, aux terres contaminées, aux projets d'énergie renouvelable, à la conformité réglementaire et aux opérations administratives, y compris des conseils sur les déclarations et garanties concernant l'environnement ainsi que sur la diligence requise en matière d'environnement.

Elle plaide les questions fondamentales relatives au droit de l'environnement, aux différends en matière de construction, aux différends contractuels et en matière de négligence, aux différends en matière d'assurance, à l'arbitrage commercial et au droit constitutionnel. Elle possède une vaste expérience de la plaidoirie et des procès. Elle a en outre plaidé devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, la Cour divisionnaire de l'Ontario, la Cour d'appel de l'Ontario, la Cour fédérale du Canada, la Cour d'appel fédérale et le Tribunal de l'environnement de l'Ontario. M<sup>me</sup> Fairfax a aussi agi à titre de procureure principale en appel dans le cadre de litiges d'ordre constitutionnel. Elle est membre de la direction de la Section du droit de l'environnement de l'Association du Barreau de l'Ontario. Avant de se joindre au cabinet Osler, M<sup>me</sup> Fairfax a été greffière auprès de l'honorable juge Edgar Sexton à la Cour d'appel fédérale.

## **Jamie Flagal**

Jamie Flagal est avocat à la Direction générale des services juridiques au ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (MEACC). Il est diplômé du programme mixte de maîtrise en études environnementales/baccalauréat en droit à la Faculté de droit Osgoode Hall/Université York et a été admis au Barreau en 1994. Il a par la suite fait une maîtrise en droit (A.D.R.) à la Faculté de droit Osgoode Hall. Jamie a donné des cours à diverses écoles postsecondaires et a aussi été chargé de cours en droit public dans le cadre des cours d'admission au Barreau pendant plusieurs années. Lorsque Jamie est entré aux Services juridiques du MEACC en septembre 1994, sa pratique s'articulait sur les affaires de contentieux, où il a représenté le MEACC devant divers tribunaux, y compris la Commission des affaires municipales de l'Ontario, les Commissions d'appel de l'environnement et des évaluations environnementales, la Cour divisionnaire et la Cour d'appel. Entre 1998 et 2000, Jamie a commencé à réorienter sa pratique vers le travail de conseiller juridique comportant l'élaboration de projets de loi. Depuis lors, il a travaillé à diverses initiatives législatives pilotées par le MEACC, dont la *Loi de 1998 modifiant des lois sur l'environnement en ce qui concerne l'exécution*, la *Loi de 2001 modifiant des lois en ce qui concerne les friches contaminées*, la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, la *Loi de 2002 sur la durabilité des réseaux d'eau et d'égouts*, la *Loi de 2005 modifiant des lois sur l'environnement en ce qui concerne l'exécution* (communément appelée le projet de loi 133, qui a instauré des « pénalités environnementales »), la *Loi de 2006 sur l'eau saine*, la *Loi de 2008 sur la protection du lac Simcoe*, et la *Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau et la conservation de l'eau*. Jamie a travaillé tout récemment à la *Loi de 2015 sur la protection des Grands Lacs*, qui, après avoir été présentée trois fois a enfin reçu la sanction royale en novembre 2015. Jamie continue de travailler aux dossiers du ministère de l'Environnement touchant la protection des ressources en eau, y compris le programme des permis de prélèvement d'eau et la mise en œuvre de la *Loi sur l'eau saine*, et donne des conseils au personnel du ministère de l'Environnement sur une vaste gamme d'enjeux associés à la législation environnementale. Jamie participe également du *Cadre de politique sur la gestion de la terre d'excavation*, qui a été affiché récemment pour commentaires dans le Registre environnemental en vue de l'élaboration d'un règlement en vertu de la *Loi sur la protection de l'environnement*.

## **Jonathan S. Leo**

Jonathan S. Leo est avocat autorisé à exercer le droit devant les tribunaux fédéraux et d'État de la Californie. Il a obtenu son baccalauréat en sciences politiques avec une mineure en russe de l'Université de Californie à Los Angeles (1971) et son *juris doctor* de la Gould School of Law de l'Université de la Californie du Sud (USC) en 1977.

De 1979 à 1985, il a travaillé au bureau du procureur de la Ville de Los Angeles. Il a d'abord été procureur suppléant dans des dossiers de méfaits criminels (1979-1981), puis procureur public dans des affaires de crimes environnementaux (1981-1984). Par la suite, il a occupé le poste de conseiller en matière environnementale au conseil municipal, dans la section civile de l'aménagement du territoire et de l'environnement. À ce titre, il a été l'auteur d'ordonnances de droit à l'information entourant des réservoirs souterrains de matières dangereuses et en matière d'intervention d'urgence de la ville ainsi qu'avocat plaideur en affaires réglementaires liées au bureau du patrimoine culturel de la ville et concernant les organismes municipaux responsables de délivrer des permis environnementaux et d'aménagement du territoire.

De 1985 à 1998, Jon a travaillé au sein de l'équipe de droit environnemental du cabinet d'avocats Heller, Ehrman, White & McAuliffe de San Francisco. Il s'est spécialisé dans la conformité réglementaire entourant les matières et déchets dangereux ainsi que dans les permis de rejet d'eaux résiduelles industrielles délivrés par les organismes fédéraux et de l'État. Il a aussi assuré des services-conseils auprès de clients commerciaux et industriels, en audit environnemental de transactions d'affaires et immobilières, en recouvrement de coûts de Superfund et en litige dans des affaires de délits liés à des matières toxiques.

De 1999 à 2011, il a travaillé à la Science Applications International Corporation (SAIC Inc.) dans ses bureaux de San Francisco, d'Oakland, de Pasadena et de Brea (Californie), à titre d'avocat principal en environnement. Jon a géré des projets et des éléments de programme dans le cadre d'un contrat de services de soutien dans un dossier d'application de la CERCLA avec l'EPA (9<sup>e</sup> région administrative) des (É.-U.). Il a fourni des conseils spécialisés dans le cadre de mesures d'application de la loi et du processus de permis fédéral environnemental d'extraction visant une mine de charbon à ciel ouvert dans les Appalaches pour le groupe Energy Management and Climate Change Solutions. Il a agi à titre de gestionnaire de projet dans le cadre du processus de demande d'un permis déposée par l'Union Pacific Railroad Company afin qu'elle modernise ses installations intermodales de transfert de conteneurs aux ports conjoints de Los Angeles et de Long Beach. Il a occupé la fonction de gestionnaire de projet aux fins de la coordination et de la prestation de services techniques et juridiques au district des eaux municipales de la vallée de San Bernardino lorsque les obligations de gestion des ressources aquatiques de ce district sont entrées en conflit avec la remédiation d'un panache d'eau souterraine contaminée que l'EPA a dirigée au titre de la CERCLA.

De 2011 à 2012, Jon a travaillé comme entrepreneur indépendant pour Toeroek Associates Inc. sur des projets de contrats de services de soutien dans l'application de la CERCLA par l'EPA (9<sup>e</sup> région administrative) dans un site d'enfouissement d'Operating Industries Inc., à Monterey Park (Californie), dans le cadre d'un règlement de mesures d'intervention fédérales et de réclamations de coûts de remédiation à l'égard d'éventuelles parties publiques et privées impliquées.

De 1993 à 2002, Jon a présidé le conseil de fiducie de Pacific Environment, un organisme fédéral à but non lucratif ayant travaillé avec des organisations environnementales de Sibérie et de Russie extrême-orientale, afin de protéger des populations autochtones non slaves et leur écosystème face à l'exploration pétrolière et gazière en mer, à l'exploitation de la forêt boréale et aux activités de l'industrie minière et de la pêche.

De 2002 à aujourd'hui, Jon a travaillé de concert avec l'institut d'études environnementales Arava, le premier institut universitaire environnemental et de recherche du Moyen-Orient, qui offre la chance aux étudiants de premier et de deuxième cycle Juifs et Arabes d'Israël, de Palestine et de Jordanie de

parfaire leurs habiletés personnelles et professionnelles nécessaires pour découvrir, gérer et résoudre en coopération les problèmes transfrontaliers en matière environnementale et de santé publique. Il a enseigné à l'institut Arava de 20

## **Dr. Elaine MacDonald**

Elaine MacDonald, Ph. D., est scientifique principale à Ecojustice, au bureau de Toronto. Elle a joint les rangs d'Ecojustice en 1999 et est une ingénieure en environnement de niveau doctoral qui applique ses compétences d'experte aux travaux portant sur les Grands Lacs en matière de qualité de l'air et de l'eau et sur l'exploitation des sables bitumineux. Elaine dirige l'équipe de la salubrité du milieu où elle revendique la protection de tous les Canadiens — en particulier les plus vulnérables, les enfants — contre les maladies liées aux produits chimiques nocifs auprès de tous les paliers de gouvernement. Elaine se trouve souvent en compagnie de sa famille, naviguant à la voile sur les Grands Lacs et roulant à vélo autour de Toronto.

## **Fred L. Maefs**

Fred L. Maefs est avocat-conseil au ministère de l'Environnement, Direction des services juridiques; il fait partie de l'Équipe des poursuites depuis juillet 2003. Il a été sous-directeur par intérim des Services juridiques des ministères de l'Environnement et des Finances. Il est diplômé de l'École de droit de l'Université Western Ontario et a été admis au Barreau de l'Ontario en 1981. Il a mené de nombreuses poursuites, en première instance et en appel, pour des infractions à la législation environnementale de l'Ontario. Avant d'arriver au Ministère, il a été procureur de la Couronne à Toronto et a occupé des postes supérieurs dans les services d'application de la loi des organismes de réglementation de l'industrie des valeurs mobilières. En tant que procureur principal de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et de la Bourse de Toronto, il a comparu à tous les paliers des tribunaux, y compris en Cour d'appel de l'Ontario et en Cour suprême du Canada.

## **Heather McCready**

Heather McCready est directrice exécutive de l'application de la loi en environnement à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Elle a également acquis de l'expérience à ECCC en tant que conseillère principale auprès du responsable de la mise en application de la loi, et à titre de gestionnaire du soutien aux opérations et d'analyste réglementaire. Elle s'est récemment acquittée d'une mission spéciale, soit de diriger la modernisation du programme de renseignement à ECCC. Avant sa carrière dans le secteur public, Heather était avocate chez Ropes & Gray, LLP à Boston, où elle a exercé sa profession dans le domaine des transactions sur titres.

Heather est diplômée de l'Université McGill en *common law*, en droit civil et en sciences politiques. Pendant ses études à McGill, Heather était rédactrice en chef de la *Revue internationale de droit et de politique du développement durable de l'Université McGill*. En 2013, elle a participé au programme de gestion stratégique des organismes gouvernementaux de réglementation et d'application de la loi, un cours donné à l'intention de cadres supérieurs à la *Kennedy School* de Harvard.

## **Paul McCulloch**

Paul est actuellement responsable des instances et des poursuites au nom du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario pour toute la région de l'Est. En tant que procureur, Paul plaide la plupart du temps à la Cour de justice de l'Ontario dans des affaires d'infractions à la législation du ressort de ce ministère, mais il a également mené des pourvois

devant la Cour suprême du Canada. Paul représente aussi le Ministère dans des instances administratives devant le Tribunal de l'environnement, dans le cadre d'appels d'approbations, de permis et d'ordonnances.

De 2002 à 2004, Paul a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* et ses règlements, ainsi que de nouveaux règlements régissant le programme ontarien de permis de prélèvement de l'eau. De 2000 à 2002, Paul a apporté une aide axée sur le litige aux avocats du gouvernement apparaissant devant la Commission d'enquête sur Walkerton.

Avant d'arriver au Ministère en 2000, Paul a travaillé auprès du commissaire à l'environnement de l'Ontario, après avoir terminé son stage à l'Association canadienne du droit de l'environnement. Il a été admis au Barreau en 1999. En 1997, l'Université York a décerné à Paul un diplôme au titre d'un programme conjoint de maîtrise en études environnementales et de baccalauréat en droit de la Faculté de droit Osgoode Hall. Il est également titulaire d'un baccalauréat ès arts et science avec distinction de l'Université McMaster.

## **Martin Olszynski**

Martin Olszynski est professeur adjoint en droit à l'Université de Calgary. Il s'est joint à la faculté le 1<sup>er</sup> juillet 2013 après avoir passé plusieurs années dans la fonction publique, où il a acquis de l'expérience en droit et politiques de l'environnement et des ressources naturelles. De 2007 à 2013, il a été avocat au ministère fédéral de la Justice, où il a exercé le droit aux Services juridiques ministériels de Pêches et Océans Canada. Au cours de cette période, il a aussi été détaché à la Division des affaires législatives et réglementaires d'Environnement Canada.

Martin est titulaire de baccalauréats en biologie et en droit de l'Université de la Saskatchewan et d'une maîtrise en droit (spécialisation en droit de l'environnement) de l'Université de la Californie à Berkeley. Après ses études en droit, Martin a fait son stage auprès de l'honorable juge Denis Pelletier de la Cour d'appel fédérale (2006). Avant son arrivée à l'Université de Calgary, il a été professeur à temps partiel à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, où il a enseigné le droit de l'environnement.

L'enseignement et les recherches de Martin portent principalement sur les politiques et le droit relatifs à l'environnement, aux ressources naturelles et à l'eau. Il s'intéresse également au développement continu du droit dans les grands domaines connexes du droit constitutionnel, du droit administratif, du droit de la responsabilité délictuelle et du droit réglementaire. Ses articles ont été publiés dans diverses revues, dont le *Dalhousie Law Journal*, le *Queen's Law Journal*, le *Osgoode Hall Law Journal* et la *Revue du Barreau canadien*, ainsi que dans les deux revues canadiennes en matière de droit de l'environnement, soit le *Journal of Environmental Law and Practice* et la *Revue internationale de droit et politique du développement durable* de McGill. Il a aussi comparu comme témoin lors d'audiences sur l'environnement à la Chambre des communes et au Sénat.

## **Katia Opalka**

Katia Opalka est professeure auxiliaire à l'École d'environnement de McGill. Elle possède une vaste expérience en pratique privée, ayant conseillé diverses sociétés sur le plan des risques environnementaux. Pendant sept ans, elle a assumé le rôle de juriste canadienne à la CCE, la commission environnementale de l'ALÉNA, où elle a enquêté sur l'application de la législation environnementale par les gouvernements.